**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Etat de Vaud

Le nouveau bâtiment des Sciences humaines présente son architecture en harmonie avec les valeurs durables de l'UNIL

Le jury du concours d'architecture pour le nouveau bâtiment des Sciences humaines sur le campus de l'Université de Lausanne a désigné à l'unanimité le projet du bureau lausannois Background Architecture. La conseillère d'Etat en charge de l'enseignement supérieur, son collègue en charge des constructions, l'architecte cantonal et le recteur de l'UNIL ont présenté officiellement ce matin à Dorigny le projet lauréat. Devisé «CHARLIE», il propose un volume compact et rationnel à proximité sud des bâtiments Internef et Extranef. Il répond en outre à des exigences particulièrement élevées en termes de durabilité. Dédié à la Faculté des hautes études commerciales (HEC), le nouveau bâtiment devisé à 46,4 millions de francs accueillera jusqu'à 1200 étudiant-e-s dès la rentrée académique 2028.

La croissance régulière des effectifs de l'UNIL a conduit à la saturation de certaines de ses infrastructures. Le manque de surfaces d'enseignement et de recherche touche notamment les facultés des sciences humaines et particulièrement celle des HEC. L'objectif est d'insérer un nouveau bâtiment à proximité des édifices existants au centre du quartier Chamberonne.

Le campus de Dorigny bénéficie d'un environnement exceptionnel. Le développement de l'UNIL s'appuie sur un usage parcimonieux du sol ainsi que sur une consommation minimale des ressources naturelles et énergétiques dans la construction comme dans l'usage de ses bâtiments. Pionnier et reconnu, cet engagement rejoint pleinement la *Stratégie immobilière de l'Etat de Vaud*, qui prône une architecture exemplaire et une réalisation durable. «Maître d'œuvre exigeant, relève le conseiller d'Etat Pascal Broulis, le Canton privilégie les concours d'architecture pour ses réalisations. Ce sont eux qui font naître les solutions inventives et pertinentes qu'il recherche et qu'attendent les citoyens qui les financent».

Établi conjointement par la Direction générale des immeubles et du patrimoine, la Direction générale de l'enseignement supérieur et l'UNIL, le programme prévoit une capacité d'accueil de 1200 étudiant-e-s sur une surface de plancher totale de 10'400

m^2. La future construction abritera trois auditoires dont deux de 200 places et un de 120 places, cinq salles de cours de 50 places chacune, une centaine de bureaux conçus pour une à dix personnes, une dizaine de salles de réunion ainsi qu'un réfectoire de 150 places et deux cuisines libre-service. L'enveloppe budgétaire allouée au projet atteint 46,4 mios, y compris le crédit d'étude de 4,4 mios adopté en août 2020.

L'Etat a lancé le 25 mai 2021 un concours de projets d'architecture à un degré en procédure ouverte, suivant le règlement SIA 142. Présidé par l'architecte cantonal Emmanuel Ventura, le jury a examiné en octobre les 43 projets anonymes rendus (31 provenant de Suisse dont 16 du canton de Vaud). Au terme de la procédure, il s'est déterminé à l'unanimité en faveur du projet «CHARLIE» du bureau Background Architecture Sàrl installé à Lausanne.

Le projet lauréat se compose d'un volume compact de taille modeste, situé en bordure sud du site et accompagné d'une nouvelle esplanade végétalisée offrant des connexions directes avec l'Internef et l'Extranef. Le bâtiment comprend trois niveaux de béton en partie recyclé, dont un seul niveau de sous-sol (rez-inférieur) et deux niveaux principaux (rez et mezzanine) accueillant l'ensemble du programme public et estudiantin. Cette partie est surmontée de trois étages réalisés en bois local et entièrement destinés aux collaborateurs et leurs bureaux.

Tout en laissant des possibilités d'évolution, le projet met à disposition des espaces de travail flexibles avec des places de travail individuelles, mais aussi des espaces partagés, ainsi que des lieux pour travaux de groupes ou encore des coins salon propices à l'échange. La conseillère d'Etat Cesla Amarelle souligne l'adéquation du bâti avec le besoin de ses futurs utilisateurs: «l'intégrité, la communication et l'entrepreneuriat sont des valeurs importantes pour la Faculté des HEC. Elles s'expriment dans le concept même de ce nouveau bâtiment.»

Le Jury pour sa part apprécie particulièrement l'organisation spatiale pertinente et compacte du bâtiment, ainsi que le flux et les liens optimaux entre les éléments du programme. Il salue le choix du système constructif mixte, son équilibre, son efficacité et le recours clairement intégré à des matériaux naturels ou recyclés à faible énergie grise. Il approuve pleinement les solutions techniques simples, basées sur les principes éprouvés de l'architecture bioclimatique (protections solaires, ventilation naturelle, régulation passive de chaleur).

Pour Frédéric Herman, recteur de l'UNIL et membre du jury, «ce projet d'une singulière modernité, imaginé en harmonie avec les valeurs liées à la transition écologique, se place au cœur d'un quartier vivant pour et autour des sciences sociales et humaines. Situé dans une partie historique du campus, ce nouveau bâtiment permettra en outre des activités flexibles en cohérence avec une nouvelle vision du travail.»

Le projet retenu sera développé et finalisé au sein de l'Etat jusqu'à la fin 2023. Après les traditionnelles phases de demande d'autorisations et d'appel d'offres, le Parlement devrait octroyer le crédit d'ouvrage au second semestre 2025. La construction proprement dite pourrait alors débuter au printemps 2026 en vue d'une ouverture planifiée pour la rentrée universitaire 2028.

Lausanne, le 15 novembre 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT
DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat
Frédéric Herman, recteur de l’UNIL, via G. Falbriard

TÉLÉCHARGEMENT(S)